

Le 2 juin 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chaînon manquant de la N54 entre Lobbes et Erquelinnes : 1ère étape franchie !

Le Conseil d'Administration de la SOFICO de ce vendredi 29 mai a approuvé le financement et le lancement de l'appel d'offre relatifs à l'étude globale de la réalisation du chaînon manquant de la N54 entre Lobbes et Erquelinnes. Adrien Dolimont, Ministre-Président du Gouvernement Wallon, ainsi que François Desquesnes, Ministre wallon des Infrastructures et de la Mobilité saluent cette première étape concrète pour ce dossier majeur de la Déclaration de Politique Régionale. Cette décision marque une avancée importante dans un dossier attendu de longue date par les habitants, les communes et les acteurs économiques de la région. Elle traduit la volonté du Gouvernement wallon et de la SOFICO d'avancer avec méthode, transparence et responsabilité.

Une étude complète pour préparer un projet solide

Ce marché porte sur l'étude d'une nouvelle route, à 2x1 voie, d'une longueur de 14 kilomètres, devant réaliser le chaînon manquant de la N54, entre Lobbes et Erquelinnes.

Objectif : disposer d'une vision complète du projet avant d'engager les prochaines étapes. Cette étude permettra d'évaluer précisément les enjeux de mobilité, d'environnement, d'agriculture, de sécurité et d'intégration paysagère.

Le marché comprend notamment :

- l'actualisation des données disponibles ;
- les études de mobilité ;
- les inventaires des habitats et des espèces ;
- les essais géotechniques complémentaires ;
- les études de génie civil nécessaires à la conception de l'infrastructure ;
- les études agro-environnementales liées à l'Aménagement foncier rural, anciennement appelé remembrement agricole ;
- la préparation des documents d'expropriation ;
- la demande de permis d'urbanisme gouvernemental ;
- la réalisation des documents nécessaires à la passation et à l'exécution du marché public de travaux.

Cette approche intégrée vise à anticiper les impacts du projet et à proposer des solutions utiles, durables et adaptées au terrain. Chaque étape sera menée avec le souci d'utiliser efficacement les moyens publics engagés.

Trois tronçons pour organiser les futurs travaux

L'étude préparera également les documents nécessaires à la passation, à l'exécution et à la coordination sécurité du futur marché de travaux. La réalisation de la N54 est envisagée en trois phases successives :

- Tronçon 1 : entre la N54a existante à Erquelines et la N55 à Merbes-le-Château ;
- Tronçon 2 : entre la N55 à Merbes-le-Château et la rue de Binche à Lobbes ;
- Tronçon 3 : entre la rue de Binche à Lobbes et la N54 existante à Lobbes.

Pour chacun des tronçons, outre la voirie proprement dite, le marché porte sur l'étude des ouvrages d'art à établir au droit de voiries coupées par le projet, sur les aménagements cyclables, sur les ouvrages de franchissement des cours d'eaux traversés, sur la gestion des eaux pluviales et leur temporisation au moyen de bassins d'orage.

Une attention particulière sera également portée aux voiries communales proches du tracé et aux chemins agricoles à créer de part et d'autre de la future N54. L'objectif est de limiter l'effet de coupure pour les exploitations agricoles, dans l'attente de la mise en œuvre définitive de l'Aménagement foncier rural.

Un investissement majeur financé par la SOFICO

Le dossier de réalisation du chaînon manquant de la N54 est estimé à un peu plus de 70 millions d'euros. Il sera entièrement financé par la SOFICO.

L'étude devrait démarrer dans le courant du second semestre 2026. L'objectif du Gouvernement wallon est de permettre un démarrage des travaux en 2029.

« C'est une première étape importante et très attendue. Avec la SOFICO, nous voulons avancer de manière sérieuse, progressive et responsable. Ce projet doit apporter une réponse concrète aux besoins de mobilité de la région, tout en tenant compte des réalités agricoles, environnementales et locales », déclare François Desquesnes, Ministre wallon des Infrastructures et de la Mobilité.

Pour Adrien Dolimont, Ministre-Président du Gouvernement wallon, cette décision confirme la volonté du Gouvernement de faire avancer les dossiers structurants pour la Wallonie : *« La Wallonie ne peut plus se permettre de laisser des projets structurants s'enliser pendant des décennies. Avec la N54, nous passons d'une logique de débat permanent à une logique d'action. Cette décision permet de lancer concrètement un projet attendu depuis longtemps et démontre notre volonté d'investir dans les infrastructures qui renforcent l'attractivité et le développement de nos territoires ».*



Wallonie
Le Gouvernement



CONTACT PRESSE

Stéphanie Wyard | Porte-parole d'Adrien Dolimont

Tél. : 0473/80.66.47 – stephanie.wyrd@gov.wallonie.be

Stéphanie Gomins | Porte-parole de François Desquesnes

Tél. : 0475 76 88 22 – stephanie.gomins@gov.wallonie.be